

APPEL À VOLONTARIAT

EXPERT-MÉTIER POLYHANDICAP

Handéo Services recherche des professionnels connaissant bien le polyhandicap. Ces personnes donneront leur point de vue sur la qualité de service proposé aux personnes polyhandicapées accompagnées par des candidats à la certification Cap'Handéo.

QU'EST CE QUE LA CERTIFICATION ?

La certification «Cap'Handéo» est une démarche qualité qui s'adresse aux établissements et services médico-sociaux accompagnant des personnes polyhandicapées.

Ces structures doivent répondre aux exigences qualité définies par le cahier des charges Cap'Handéo.

Le service ou l'établissement certifié s'engage à :

- fournir aux personnes polyhandicapées des interventions adaptées, flexibles et coordonnées
- soutenir et accompagner les proches aidants
- appliquer les recommandations de bonnes pratiques de l'HAS



Pour obtenir la certification, la structure est évaluée par une équipe composée d'un qualicien (expert qualité), d'un représentant d'une association pour les personnes polyhandicapées (expert-usager) et d'un professionnel du secteur (expert métier).

INFORMATIONS

PRATIQUES



RÔLE ET PROFIL DE L'EXPERT-MÉTIER

Vous avez pour mission d'accompagner l'expert-qualité et l'expert-usager dans leur mission d'audit, en apportant votre expertise de professionnel.

- 👉 Vous avez une bonne connaissance du polyhandicap
- 👉 Vous avez au moins 5 ans d'expérience dans le secteur médico-social
- 👉 Vous connaissez les recommandations de bonnes pratiques HAS

INFORMATIONS

COMPLÉMENTAIRES

- 🌸 Chaque expert-métier est sensibilisé aux obligations attendues de la part des structures candidates ainsi qu'à la méthodologie d'audit.
- 🌿 Chaque mission est rémunérée et les frais de déplacement sont pris en charge.
- 🌸 La durée de chaque mission est de 3 journées consécutives minimum.

Si vous êtes intéressé(e) par cette mission ou pour toute information, Handéo services se tient à votre disposition par mail : rania.harboul@handeo.fr ou par téléphone : 01 43 12 19 29.